

VAE BTS OPTICIEN LUNETIER

Code RNCP38360

Cette certification peut également être préparée par blocs de compétences

Certifié par ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Code NSF 331 : Santé

Date d'échéance d'enregistrement 31/12/2028

Nomenclature de niveau de qualification Niveau 5

Informations pratiques

PROGRESS SANTÉ

Contact : Stéphanie CARLIER 01 44 54 24 24 s.carlier@progress-sante.com

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : s.carlier@progress-sante.com

Tarifs : Selon module(s) choisi(s)

Module	Type d'accompagnement	Tarif
VAE 1 : Accompagnement au livret 2 (lecture + correction)	Individuel / Visio	350€
VAE 2 : Analyse de la vision	E-learning + RDV en visio ponctuel	1690€
VAE 2 : OG / ETSO	Individuel / Visio	590€
VAE 2 : Marketing Gestion	E-learning + RDV en visio ponctuel	890€
VAE 2 : Mathématiques	E-learning + RDV en visio ponctuel	390€
VAE 3 : Examens de vue et prises de mesures	Présentiel	1290€
VAE 4 : Préparation à l'oral de la VAE	Présentiel / Distanciel	290€

Modalités d'évaluation générale : La VAE permet d'acquérir le BTS Opticien Lunetier. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation.

Pour la VAE, le candidat passe un oral devant un jury qui valide totalement, partiellement ou non le diplôme.

Formation

Objectifs et contexte de la certification :

L'opticien-lunetier est un professionnel de la santé, qualifié, indépendant dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et la jurisprudence concernée. Le titulaire du BTS Opticien-lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

Compétences délivrées par la formation :

RNCP38360BC01 - Optique géométrique et physique

Raisonnement et analyse correctement un problème en rapport avec des activités professionnelles

S'informer et s'exprimer par écrit sur un sujet scientifique

MODALITES D'EVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.

ponctuelle écrite

RNCP38360BC02 - Étude technique des systèmes optiques

Appliquer les lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
Connaître les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire
Connaître les principes généraux de fonctionnement (optique et mécanique) des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
Mobiliser ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique

MODALITES D'EVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.
ponctuelle écrite

RNCP38360BC03 - Analyse de la vision

Anomalies du fonctionnement de l'œil

Anomalies du fonctionnement du système visuel

Tests utilisés habituellement en optométrie

Compensations possibles des problèmes visuels d'un client Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription

Notions sommaires sur les pathologies de l'œil

MODALITES D'EVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.
ponctuelle écrite

RNCP38360BC04 - Examen de vue et prises de mesures et adaptation

Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue et mobiliser ses connaissances pour établir le bilan optométrique préalable à la définition de la formule de l'équipement
Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client et mobiliser ses connaissances pour proposer et adapter une monture répondant aux désirs du client, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation

MODALITES D'EVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). ponctuelle orale

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance.
ponctuelle orale

RNCP38360BC05 - Contrôle d'équipement et réalisation technique

Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et mobilisation de connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée

Utiliser les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique significative de l'activité professionnelle d'un opticien lunetier

MODALITES D'EVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). CCF 2 situations d'évaluation
Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 2 situations d'évaluation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle orale

RNCP38360BC06 - Activité en milieu professionnel

Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel

Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire

Utiliser le vocabulaire technique adapté Utiliser la langue française avec clarté et rigueur

MODALITES D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). CCF 1 situation d'évaluation Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle orale

Compétences attestées :

Saluer l'interlocuteur, le reconnaître, se présenter Compléter sa culture et ses compétences professionnelles
Rechercher les informations nécessaires à l'étude du marché
Informé le client, et faire connaître au grand public les innovations technologiques
Informé le client, et le grand public sur les compétences du professionnel de la santé qu'est l'opticien
Communiquer auprès du grand public un message commercial
Faire connaître son expérience par des publications, des conférences, des échanges
Proposer plusieurs choix
Communiquer le prix, s'assurer de l'accord du client, du degré d'adhésion, évaluer
Identifier et utiliser les différents moyens de paiement Conclure la vente d'un produit, l'encaisser suivant sa nature
Proposer des services de fidélisation du client Communiquer dans une langue compréhensible par le client
Questionner, répondre, documenter le client sur les motifs de sa visite
Dialoguer avec les partenaires "hors santé"
Dialoguer avec les partenaires "santé"
Argumenter techniquement sur les produits
Former aux conditions d'utilisation des équipements Suivre l'évolution de la législation et de la jurisprudence
Former aux règles et usages professionnels
Gérer et motiver une équipe de travail
Identifier le profil du client Identifier les attentes du client Identifier les caractéristiques morphologiques d'un visage
Identifier les produits adaptés au choix
Identifier les acteurs du circuit de distribution Constater une anomalie visuelle
Analyser, décoder la prescription
Analyser les réponses et les propositions de son interlocuteur Faire la synthèse
Sélectionner ses sources d'information
Analyser les documents et les informations relatifs à la profession Lire les documents comptables, analyser la gestion financière du magasin
Etablir l'histoire de cas
Calculer et analyser les structures des coûts
Définir un mode de calcul des prix
Se positionner vis à vis des organisations professionnelles
Se situer au sein des professionnels de santé
Etablir un tableau de bord Exploiter commercialement le fichier client Réunir les données nécessaires à la commande des produits choisis
Aménager, organiser un point de vente, un laboratoire Déterminer l'image que l'on veut transmettre
Choisir sa forme d'exploitation commerciale
Gérer les conflits, les problèmes
Déterminer un stock efficace
Déterminer les modalités du paiement des fournisseurs
Etablir la formule de l'équipement Déterminer les données de montage
Relever les mesures morphologiques
Exécuter ou ordonner l'exécution d'un équipement Adapter et livrer l'équipement
Assurer la maintenance du matériel et des locaux Assurer le SAV et les réparations courantes sur les équipements
Réaliser l'examen préalable
Réaliser l'emmétropisation de loi, de près

Activités visées :

Accueillir, s'informer des besoins, prendre congé Informer le client
Proposer des prestations
Dialoguer avec des spécialistes (autres domaines de la santé)
Dialoguer avec les autres spécialistes de la santé S'informer et participer à l'évolution de la profession
Aménager, organiser un point de vente
Gérer un fichier clients, un fichier prospects
Gérer les stocks
Préparer un devis
Préparer un bon de commande
Préparer une facture
Encaisser
Régler les fournisseurs
Tenir et exploiter les journaux comptables
Préparer les tarifs Suivre et orienter l'exploitation de l'entreprise
Appliquer le code de la santé publique
Appliquer la législation commerciale
Appliquer la législation fiscale Gérer les ressources humaines
Analyser l'évolution d'un marché
Etablir l'histoire de cas
Réaliser l'examen préalable Réaliser l'emmétropisation de loin
Résumé de la certification
Réaliser l'emmétropisation de près
Evaluer la vision binoculaire
Evaluer la perception : spatiale, spectrale, de sensibilité aux contrastes
Etudier les visions spécifiques : basse vision, ergonomie visuelle
Etablir la formule de l'équipement Constater une anomalie (hors du champ de compétence de l'opticien)
Orienter vers un autre professionnel de santé Analyser la morphologie, la posture, le visage du client
Proposer et faire choisir l'équipement
Procéder aux essais préalables
Adapter et mettre en condition d'utilisation
Réunir les données nécessaires à la commande Rédiger la fiche d'exécution
Proposer et vendre des instruments d'optique Contrôler ou ordonner le contrôle des constituants Exécuter ou ordonner l'exécution d'un équipement Contrôler la conformité du produit
Effectuer ou faire effectuer les réparations courantes
Présenter le produit
Adapter l'équipement
Vérifier les performances obtenues
Informé des conditions d'utilisation et d'entretien et de suivi
Maintenir ou faire maintenir en état le matériel, les locaux
Respecter et faire respecter les règles de sécurité

Evaluer la vision binoculaire
Evaluer la perception (spatiale, spectrale, sensibilité au contraste)
Etudier les visions spécifiques
Contrôler la conformité du produit reçu
Contrôler ou faire contrôler les équipements réalisés Vérifier les performances obtenues et valider les équipements
Rédiger un document professionnel
Rédiger les documents commerciaux et comptables Rédiger la facture et les documents administratifs liés aux différents types de remboursement
Rédiger la fiche d'exécution
Appliquer la législation du travail, de la santé, fiscale Appliquer la législation commerciale
Respecter et faire respecter les consignes et les normes d'hygiène et de sécurité

Fiche métier

Selon les articles L.4362-1 et L.4362-2 du code de la santé publique, les personnes titulaires du BTS opticien-lunetier peuvent exercer la profession d'Opticien Lunetier.

Comme tous commerçants, il cherche à satisfaire son client. Sa vitrine est attractive, sa boutique accueillante, ses articles bien rangés et mis en valeur.

Accueillir et conseiller le client

L'opticien guide et conseil le client dans le choix des verres (anti-rayure, anti-reflets, amincis...), des montures (métal, plastiques, ronde, légère, flexible...) ou des lentilles (souples, rigides, journalières, mensuelles...) tout en respectant l'ordonnance délivré par l'ophtalmologiste, ou après avoir effectué un bilan visuel (art. L.4362-10 du code de la santé publique).

Il apprend au client, les règles de maniement et d'entretien, lui prodigue des conseils pour une adaptation rapide.

Depuis peu, il est autorisé (sous certaines condition) de renouveler des verres correcteurs sans ordonnance médicales.

Monter et ajuster

L'opticien assemble, ajuste et délivre les équipements de correction optique selon la prescription médicale établit ou la demande individuelle.

Il travail en atelier sur divers appareils permettant de tailler et centrer les verres afin de les insérer dans la monture choisit par le client.

Il vérifie enfin que le confort visuel obtenu est conforme aux besoins du client et à son défaut visuel.

Assurer un suivi

Il se plie volontiers à ses obligations de service après-vente : inadapation visuel, ajustage de la monture, casse....

Il veillera à toujours satisfaire aux mieux le client afin de le fidéliser.

Après une expérience significative, il peut coordonner une équipe (monteur-vendeur, opticien, personnel administratif...) mais aussi diriger un ou plusieurs magasins d'optique.

Méthodes mobilisées

- espace numérique de travail
- Evaluation en ligne et sur place lors des DST, BTS
- entraînement aux sessions d'examen

L'accompagnement VAE

4 modules proposés :

VAE 1 : Accompagnement à la rédaction du livret 2 (Avec suivi régulier ou en correction finale)

VAE 2 : Enseignement théorique

VAE2 A Analyse de la vision

VAE2 B OG/ETSO

VAE2 C Marketing gestion

VAE2 D Mathématiques

VAE 3 : Examen de vue / Prise de mesures

VAE 4 : Préparation à l'oral de la VAE

Organisation

Durée : variable (en fonction des VAE choisies pour votre livret)

Tarif : à la carte (selon le ou les modules choisis)

	Formation en E-Learning et présentiel pour les Ateliers pratique
<p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout au long de la formation • Évaluation finale (soutenance orale devant un jury) 	<p>Suite de parcours post diplôme</p> <p>Poursuites des études : Licence professionnelle en optométrie et contactologie en partenariat avec l'université d'Orsay Audioprothésiste en partenariat avec l'université de Madrid (Espagne)</p> <p>Passerelles d'étude : NON</p>
<p>Métiers et domaines d'activité</p> <p>Le titulaire du BTS Opticien-lunetier peut exercer les emplois suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - opticien responsable travaillant seul ou avec des employés, qui doit être compétent dans l'ensemble des techniques utilisées dans son métier ; - opticien responsable d'un rayon optique d'une entreprise ; - opticien participant à la recherche ou dans des services commerciaux des industries de l'optique ; - opticien travaillant dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou service public ; - opticien formateur (enseignant, maître de stage). <p>Secteurs d'activités : Le titulaire du diplôme exerce dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et gestion.</p>	<p>Équivalence ECTS (uniquement pour formations postbac) Crédits ECTS : 120</p> <p>Nos Taux session 2023 : <u>Taux de réussite : 26%</u></p> <p><u>Taux d'insertion professionnelle : 36 %</u></p> <p><u>Taux de poursuite d'étude : 64%</u></p>
<p>Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un baccalauréat (tout type de baccalauréats généraux, technologiques et bac Pro Optique) • Avoir déposé le livret 1 et obtenu l'accord du DAVA/CAVA. La VAE est un droit ouvert à toute personne, sans condition d'âge, de nationalité, de diplôme ou de statut face à l'emploi. La seule condition est d'avoir 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée (hors périodes de formation en alternance). 	<p>Méthodes pédagogiques mobilisées :</p> <p>Nos formateurs utilisent les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives dans les cours généraux. Dans le cadre des ateliers techniques, c'est la méthode de découverte qui est le plus employée. Nos formations sont rythmées par des exemples concrets issus de la pratique professionnelle (cas pratiques, jeux de rôles, gamification, ...)</p>